

rioration du milieu naturel canadien, leur crainte que la génération future ne puisse connaître les joies de la vie en pleine nature.

NOMBREUSES SUGGESTIONS

Leurs suggestions et leurs idées en matière d'administration et d'utilisation des parcs ont été originales et variées. Un bon nombre croient que les problèmes des parcs et ceux du chômage pourraient être tous deux résolus si l'on embauchait du personnel supplémentaire pour surveiller et nettoyer les parcs. D'autres ont des opinions bien ancrées sur la façon dont les parcs devraient être zonés et ils ont suggéré des usages spécifiques pour certains secteurs. Quelques-uns estiment qu'il serait bon de réserver des sections à l'usage exclusif des jeunes. Un concurrent a suggéré la mise en jachère de certains secteurs des parcs à tous les deux ou trois ans, pour permettre leur régénération. On y interdirait alors l'accès aux visiteurs. D'autres suggestions comprenaient l'imposition d'amendes sévères à ceux qui enfreignent les règlements, et l'interdiction de circuler pour les voitures à traction animale.

Plusieurs étudiants, cependant, déclarèrent que l'on doit mettre l'accent sur l'éducation, en enseignant aux Canadiens à devenir plus fiers de leurs parcs nationaux.

Les concurrents ont également fait preuve d'imagination en ornant de rubans, boucles et dessins la présentation de leur travail. On suggéra même un modèle de poubelle épousant la forme des animaux du parc.

LES RELATIONS CANADO-NIGÉRIENNES

Dans le cadre de la visite qu'il a effectuée au Canada, du 24 juin au 3 juillet, le président de la République du Niger, Son Excellence Diori Hamani, accompagné de S.E. Mai Maigana, secrétaire d'État, a eu des entretiens privés avec le premier ministre Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie.

Ces entretiens ont permis de passer en revue la situation internationale, les relations canado-nigériennes ainsi que le programme de coopération économique et technique entre les deux pays.

Lors de leur rencontre, le premier ministre et le chef d'État nigérien se sont engagés à renforcer les liens étroits d'amitié et de coopération qui ne cessent de se développer entre les deux pays.

M. Trudeau s'est réjoui de la décision récente du chef d'État nigérien de nommer un ambassadeur résident au Canada en la personne de S.E. Mai Ary Tanimoune, ancien premier vice-président de l'Assemblée nationale nigérienne. Pour sa part, le premier ministre a annoncé l'affectation, à Niamey, d'un représentant de l'Agence canadienne de développement international. Les deux chefs de gouvernements ont reconnu que ces mesures permettraient d'assurer une meilleure coordination du programme de coopération économique et technique entre les deux pays.

MM. Trudeau et Diori ont exprimé leur satisfaction des progrès accomplis par l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones depuis sa création en 1970. Ils ont réaffirmé leur appui continu aux objectifs de l'Agence, et le premier ministre s'est dit honoré que le Canada puisse être l'hôte, au cours de l'automne prochain, de ce grand rassemblement de la Francophonie après les deux premières Conférences constitutives de l'Agence, à Niamey, en 1969 et 1970.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE

Dans le domaine de la coopération économique et technique entre le Canada et le Niger, le chef d'État nigérien s'est dit très satisfait de l'évolution de l'ensemble du programme actuel. Sur ce dernier point, les autorités canadiennes ont été saisies d'un certain nombre de projets dans des domaines aussi variés que le développement communautaire, la navigation fluviale, le transport de l'énergie hydro-électrique, l'éducation et le développement minier.

Des accords de principe ont été donnés pour un accroissement de l'assistance technique et pour l'envoi de matériel scolaire et de médicaments. De plus, l'Agence canadienne de développement international a signifié son intérêt à une participation canadienne éventuelle dans un secteur du vaste projet de développement régional du Liptako-Gourma dans lequel se sont engagés le Niger, la Haute-Volta et le Mali. L'Agence s'est dite aussi disposée à entreprendre une expérience pilote dans un projet d'éducation de masse, à fournir une première partie de l'équipement et de l'aide technique au projet de navigation sur le fleuve Niger, ainsi qu'à l'Office des produits vivriers du Niger. Enfin, l'Agence poursuit présentement l'étude d'une intervention canadienne possible dans un projet de transport d'énergie électrique entre le Niger et le Nigéria, et dans un projet d'enseignement technique.